



GUIDE DU REGISTRARIAT
Programmes de certificat





Informations pour tous les étudiants

› 4

Inscription et choix de cours

Paiement des droits de scolarité

Code d'accès informatique

Préalables et corequis

Choix de cours par Internet

Début des cours

Respect de la structure du programme

Horaire et offre de cours

Équivalence à un cours de Polytechnique

Cours hors établissement

Code de conduite

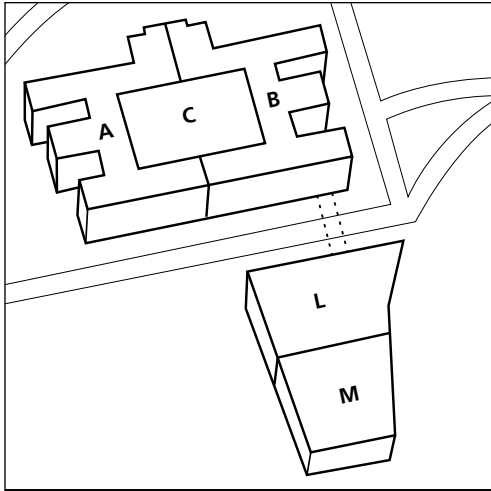
Carte étudiante

Courrier électronique

Rubrique « À surveiller »

Coordonnées des services

› 10



A, B, C : Pavillon principal
L : Pavillon Pierre-Lassonde
M : Pavillon Claudette-MacKay-Lassonde

Madame,
Monsieur,

Bienvenue à Polytechnique!

Vous avez choisi notre établissement pour y poursuivre vos études de génie et nous en sommes très fiers.

Nous mettons tout en œuvre pour faciliter votre arrivée et votre intégration. Ce petit guide a été conçu dans cet objectif. Vous y trouverez la liste des documents importants à vous procurer, les adresses Internet pour accéder à ces documents ou aux informations qui vous seront nécessaires, les dates clés de votre rentrée ainsi qu'une multitude de renseignements utiles au sujet de la vie sur le campus.

N'hésitez pas à communiquer avec nous par téléphone : 514 340-4724, ou par courriel : registraire@polymtl.ca, ou venez nous rencontrer au Registrariat (A-201). Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

Bonne rentrée et bon succès à Polytechnique!

L'équipe du Registrariat

INFORMATIONS POUR TOUS LES ÉTUDIANTS

Tous les étudiants, anciens et nouveaux, reçoivent un avis de paiement pour payer leur frais d'inscription et choisir leur cours.

Si vous ne voulez pas vous inscrire, ne tenez pas compte de cet avis.

INSCRIPTION ET CHOIX DE COURS

Le processus d'inscription se déroule ainsi :

1 Vous devez d'abord payer votre acompte pour confirmer votre inscription.

24 heures après votre paiement, votre code d'accès informatique sera activé.

2 Avec votre code d'accès activé, vous pourrez ensuite choisir vos cours dans votre dossier étudiant sur le Web, en respectant votre structure de programme ainsi que les préalables et corequis.

Voir la procédure de *Choix de cours par le Web* à la page 7 de ce guide.

PAIEMENT DES DROITS DE SCOLARITÉ

Le paiement des droits de scolarité s'effectue en deux étapes.

Étape 1 › Paiement de l'acompte

À payer au plus tard aux dates suivantes :

Automne › 16 août 2011

Hiver › 16 décembre 2011

Été › 2 mai 2012

Un étudiant est inscrit lorsque son acompte a été acquitté.

Le paiement de l'acompte confirmera votre inscription et vous permettra de vous réserver une place aux cours. Après la date limite d'inscription, les choix de cours des étudiants non inscrits seront détruits sans possibilité d'être réactivés.

Étape 2 › Paiement du solde des droits de scolarité et des droits divers

À payer au plus tard aux dates suivantes :

Automne › 15 novembre 2011

Hiver › 15 mars 2012

Été › 15 juillet 2012

Pour éviter les files d'attente, nous vous encourageons à utiliser le paiement en ligne via votre institution financière. Si vous vous présentez au Registrariat pour acquitter les droits de scolarité, seuls les chèques, les mandats, les cartes de débit ou de crédit seront acceptés.

Pour plus d'informations, consultez notre rubrique sur les « Frais de scolarité et modalités de paiement » sur le Web du Registrariat : www.polymtl.ca/registrariat

CODE D'ACCÈS INFORMATIQUE

Votre code d'accès vous a déjà été remis ou est joint à cet envoi si vous êtes un nouvel étudiant. Il sera activé 24 heures après le paiement de votre acompte.

Ce code vous permettra :

- d'avoir accès à votre dossier étudiant sur le Web,
- et d'utiliser :
 - › le courrier électronique de Polytechnique,
 - › les laboratoires informatiques,
 - › l'informatique mobile.

Si vous n'avez pas votre code, veuillez vous adresser au Service informatique, local L-6630 (Pavillons Lassonde),

- du lundi au jeudi, de 8 h à 19 h 30,
- le vendredi, de 8 h à 19 h.

PRÉALABLES ET COREQUIS

Non applicable pour les programmes de perfectionnement en ingénierie des diplômés en génie de l'étranger.

Les préalables et corequis prévus dans les cheminements de programme doivent être respectés. Pour en être exempté, vous devrez obtenir l'autorisation auprès du Centre de formation continue (CFC) avant le début des cours.

La demande doit être reçue deux semaines avant le début des cours. Le Centre de formation continue informera l'étudiant par courriel de la décision qui aura été rendue.

L'étudiant qui a de bonnes raisons pour demander une dérogation de préalable ou corequis, doit remplir le formulaire de *Dérogation de préalable ou de corequis aux programmes de certificats* disponible sur le site Web à : **www.polymtl.ca/registrariat/faire/certificat.php** et l'envoyer par courriel à : **cfc-certificats@polymtl.ca**

CHOIX DE COURS PAR INTERNET

La fonction de choix de cours ou de modifications de choix de cours dans votre dossier étudiant sur le Web est disponible uniquement durant les périodes prévues à l'annuaire.

- › Automne 2011 : **28 juin au 12 septembre**
- › Hiver 2012 : **13 au 22 décembre et 5 au 20 janvier**
- › Été 2012 : **2 avril au 11 mai**

Vous devez auparavant avoir acquitté votre acompte et obtenu votre code d'accès informatique

Seuls les cours offerts par Polytechnique peuvent être choisis par le Web.

Sur le Web de l'École (www.polymtl.ca), cliquez sur :

1. **Étudiant actuel**
2. Dans la section **Liens utiles**, cliquez sur **Dossier étudiant**
3. Entrez votre code d'accès, mot de passe et date de naissance et cliquez sur **OK**
4. Sélectionnez votre programme vis-à-vis la fonction **Modifications de choix de cours** et cliquez sur **Aller**
5. Après avoir saisi les sigles (numéros de cours) et inscrit le groupe, cliquez sur **Enregistrer** en bas de page
Note : répétez les opérations 4 et 5 pour inscrire un cours dans un autre programme.
6. **Retour à la sélection de fonction** en bas de page
7. **Quitter** en bas de page

DÉBUT DES COURS

Automne : **29 août 2011**

Hiver : **9 janvier 2012**

Été : **7 mai 2012**

RESPECT DE LA STRUCTURE DU PROGRAMME

La structure d'un programme doit être respectée intégralement. À moins d'obtenir une recommandation écrite du coordonnateur du certificat concerné, un cours non prévu à la structure sera considéré comme étant « hors programme ».

Pour consulter les programmes :

www.polymtl.ca/etudes/cfc

HORAIRE ET OFFRE DE COURS

Pour choisir vos cours, consultez l'horaire général des cours de certificats offerts à Polytechnique.

Disponible sur le Web à :

www.polymtl.ca/etudes/cours/horaire.php?cycle=EP

ÉQUIVALENCE À UN COURS DE POLYTECHNIQUE

Pour obtenir une équivalence à un cours, vous devez le faire lors de votre première inscription.

Pour que l'équivalence d'un cours soit autorisée, ce cours doit satisfaire aux conditions prévues à l'article 5 de l'annuaire de la Formation continue.

Le formulaire d'*Équivalence au certificat* est disponible à :
www.polymtl.ca/registrariat/faire/certificat.php

COURS HORS ÉTABLISSEMENT

Les cours « Hors établissement » ne peuvent être saisis sur le Web. Vous devez vous inscrire à l'aide du site de la CRÉPUQ à :
www.crepuq.qc.ca

Ces cours doivent d'abord avoir été prévus au plan d'études ou dans la structure de votre programme.

CODE DE CONDUITE

Tous les étudiants de Polytechnique doivent prendre connaissance des politiques et règlements qui les concernent et s'engager à en respecter les conditions en signant le Code de conduite de l'étudiant.

Pour consulter les politiques et règlements de l'École, et obtenir le formulaire d'engagement :
www.polymtl.ca/conduite

Remettre une copie signée au Registrariat avant le :

- › **30 septembre** (automne)
- › **31 janvier** (hiver)
- › **31 mai** (été)

CARTE ÉTUDIANTE

Émission et validation pour tous les étudiants :

Automne 2011

- › 6, 7 et 8 septembre, de 9 h à 19 h,
au 2^e étage du pavillon principal

Hiver 2012

- › 9, 10 et 11 janvier, de 13 h à 19 h,
à l'atrium, au 3^e étage des pavillons Mackay-Lassonde

Après ces dates, présentez-vous au local C-233 selon les indications suivantes :

- › sans rendez-vous : mardi, 13 h à 14 h ou jeudi, 9 h à 10 h
- › avec rendez-vous : jeudi, 18 h à 19 h,
en appelant au 514-340-4840

Carte perdue, volée ou brisée

Frais : 20 \$

Où ? Frais payables au Registrariat (A-201) avant de vous présenter au local des photos (C-233).

COURRIER ÉLECTRONIQUE

Tous les étudiants ont une boîte de courrier électronique dont l'adresse est de la forme ***prénom.nom@polymtl.ca***

RUBRIQUE « À SURVEILLER »

Pour bien démarrer votre trimestre et suivre chaque événement de votre cheminement académique, consultez régulièrement la rubrique « À surveiller » disponible sur la page d'Accueil du site Web du Registrariat.

Vous y trouverez une foule d'informations utiles qui vous aidera à comprendre les procédures, utiliser les formulaires et respecter les échéances pour faciliter le cheminement de votre vie étudiante.

www.polymtl.ca/registrariat

COORDONNÉES DES SERVICES

POUR DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES AU SUJET :

- De l'admission, des attestations, des équivalences, des choix de cours, des bulletins, de l'émission des diplômes, des droits de scolarité, des règlements, etc.
 - › **Communiquez avec le Registrariat :**
**514 340-4724, www.polymtl.ca/registrariat
registraire@polymtl.ca**

- Des programmes, des chargés de cours et des coordonnateurs ainsi que de la qualité de l'enseignement.
 - › **Communiquez avec le Centre de formation continue :**
**514 340-4387, www.polymtl.ca/cfc
cfc-certificats@polymtl.ca**

- Des permis de stationnements disponibles uniquement en soirée pour les cours du soir.
 - › **Veillez vous référer à : www.polymtl.ca/sdi**

Mais surtout, pour tout savoir sur la rentrée 2011-2012 : www.polymtl.ca/rentree



ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

Campus de l'Université de Montréal
2500, Chemin de Polytechnique
Montréal (Québec) H3T 1J4

C.P. 6079, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3A7

Téléphone : 514 340-4711

www.polymtl.ca

